

Apprentissage

Septembre 2024

## Plan d'action collégiens en faveur de l'apprentissage

Une étude sur les facteurs favorisant le maintien en apprentissage et les facteurs de risques avait été réalisée, en 2021, dans le département de la Haute-Vienne à la demande de la DDETS-PP. Ses résultats ont servi de base à une nouvelle étude réalisée sur le même thème, portée cette-fois par la DREETS au niveau régional (auprès de 450 apprentis et 10 CFA). Ces démarches ont permis d'identifier ou de confirmer différents facteurs qui sont autant de leviers pour agir (l'accompagnement du maître d'apprentissage, l'intégration dans l'entreprise, la prise en compte globale de l'apprenti, ...etc.).

Parmi ceux-ci, le choix d'orientation par le jeune, une bonne connaissance de la modalité de formation par apprentissage avec ses contraintes et ses bénéfices, l'identification des sites de formation et la préparation à l'entrée dans le monde du travail sont autant de facteurs qu'il convient de travailler avec les futur(e)s apprenti(e)s pour éviter les ruptures de contrats d'apprentissage.

Un groupe de travail constitué du CFA Académique (qui a participé aux 2 études), de la CCI de Limoges, la DDETSPP 87 et de l'AFPA a construit une proposition d'action sur cette base, mise en œuvre auprès de 2 collèges volontaires en 2022.

Cette action visait à œuvrer à une **orientation choisie et à la valorisation de l'apprentissage**, auprès des collégiens, à travers 2 « moments », reliés entre eux : une première session d'information très largement ouverte (touchant idéalement toute une classe d'âge au sein d'un collège, sans présélection, ainsi que leurs enseignants) pour faire découvrir l'apprentissage à travers des témoignages notamment, et un second temps plus ciblé proposant un appui aux jeunes ayant manifesté un intérêt pour le dispositif.

Au vu du succès de cette première expérience, le CFA académique a souhaité la pérenniser, et l'étendre, tout en l'adaptant aux contraintes. C'est ainsi qu'il a mis en place depuis 2 ans un dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage à destination des collégiens, dans toute l'académie de Limoges (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne). Il se déploie entre octobre et mai. Le plan d'action se déroule en 3 étapes :

■ Une première étape permet tout d'abord, par le biais de **réunions d'information**, d'expliquer à des collégiens de 3<sup>e</sup>, leurs parents et les professeurs principaux, la modalité de formation par apprentissage, la carte des formations et la répartition de ces formations sur le territoire.

■ Une seconde étape cible ensuite plus particulièrement des jeunes manifestant un intérêt pour une formation dans la voie professionnelle.

Par l'intervention de comédiens professionnels de la compagnie Bottom théâtre, une saynète vient, de manière légèrement caricaturale, **sensibiliser aux réalités de l'apprentissage** et faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de la relation maître d'apprentissage/ apprenti(e), **des codes et comportements attendus en entreprise**.

Des témoignages d'apprenti(e)s accompagné(e)s de leurs maîtres d'apprentissage ponctuent cette étape avec des questions réponses particulièrement appréciées des collégiens.

■ La troisième et dernière étape consiste en un **accompagnement plus individualisé** permettant aux collégiens ayant suivi les étapes 1 et 2 du plan d'action et souhaitant s'orienter vers l'apprentissage de pouvoir effectuer des immersions en LP et dans les Unités de Formation par Apprentissage du CFAA, d'être soutenus dans la recherche d'un employeur, la rédaction de CV, lettre de motivation et une préparation aux entretiens d'embauche.

Sur l'année 2023/2024, 180 collégiens et plus d'une trentaine d'enseignants ont ainsi pu bénéficier de la présentation. 70 collégiens ont participé à l'étape 2 du dispositif (pour laquelle il convient de mentionner l'intervention de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) 19 dans sa déclinaison à Brive) et 18 jeunes ont souhaité être soutenus activement dans leur recherche d'apprentissage.

L'expérimentation initiale mis en œuvre en Haute-Vienne en 2022 a également inspiré les DDETS(PP) de Dordogne, de Charente-Maritime et de Gironde pour porter des projets similaires en partenariat avec le rectorat. Les travaux sont en cours pour une mise en œuvre fin 2024.



Saynète avec deux comédiens de la compagnie Bottom théâtre



Echanges avec la salle